



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION



Projet de Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) Commune de Bras-Panon

CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

La commune de Bras-Panon est concernée depuis le 23 février 2004 par un Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) « inondation ». Une procédure de révision a été engagée par le préfet de La Réunion, et la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) est chargée de l'élaboration de ce projet de PPRn multi-risques (inondation et mouvements de terrain).

La commune est concernée par des phénomènes d'inondations et de mouvements de terrain qui seront pris en compte dans le futur PPRn.

Venez assister aux réunions d'information sur la démarche de révision, le projet de PPRn et la connaissance actuelle des risques.

Elles seront organisées conjointement par l'État et la mairie et auront lieu les :

- **mardi 3 septembre 2019 à 17 h à la salle « Raymond Barre » à la mairie de Bras-Panon,**
- **mardi 10 septembre 2019 à 17 h dans le bâtiment « Soubik » à Rivière du Mât les Hauts**

Vous pouvez transmettre toute demande de renseignements et d'observations à l'adresse mail suivante : concertation-ppr-braspanon@developpement-durable.gouv.fr ou par téléphone (Unité Risques Naturels : 02 62 40 28 51)